



L'entourage qui est au courant après riquer-t'il quelque chose?

Par **pupuce vicky**, le **26/05/2009** à **15:34**

Bonjour,

J'ai été victime d'attouchements sexuels par mon frère de mes trois à mes sept ans. Je crois même qu'il y a eu viol car j'ai quelques souvenirs, mais je n'en suis pas sûre. A l'examen clinique, avant mon premier rapport, mon gynéco ne voulait pas se prononcer sur ma virginité. Elle ne pouvait pas affirmer à 100% que j'avais été violée. Mes parents n'étaient absolument pas au courant au moment des faits. A mes dix-neufs ans, quand je m'en suis rappelé, je leur en est parlé, et ils m'ont laissé faire mon choix. J'ai maintenant trente et un ans, et je voulais savoir si je porte plainte pour viol contre mon frère, mes parents risquent-ils quelque chose? Je le répète, ils n'étaient absolument pas au courant au moment des faits.

Merci d'avance pour votre réponse.

pupucevicky